

Demain la retraite à 63, 64, 65... ou 67 ans ?

Si on ne veut pas se retrouver dans la misère, il faudra continuer à travailler

Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, a expliqué ce 21 mars : « *Le système à points fait qu'à chaque fois qu'il y a un revenu vous allez acquérir des points [...]. Si malheureusement vous avez des parcours heurtés, vous aurez le minimum vieillesse ou le minimum de pension.* »

Traduisons : congés maternité, périodes de chômage, de précarité, travail à temps partiel sont des « parcours heurtés » qui vont faire baisser le montant de la pension.

Trois jours plus tard, il a précisé : « *Dans un régime par points, on passe de droits dépendant en grande partie d'une durée d'assurance à des points accumulés à chaque période travaillée. Plus on souhaite en avoir, plus on poursuit sa carrière.* »

Traduisons : à l'âge « minimal » pour partir à la retraite, chacun fera son compte de points. Et chacun conclura que s'il ne veut pas se retrouver dans la misère, il doit continuer à travailler.

Les retraités devront cumuler retraite et emploi

Jean-Paul Delevoye a ajouté : « *Les 62 ans ne doivent plus être un couperet. Les dispositifs de cumul emploi-retraite et de retraite progressive sont trop peu utilisés, car très encadrés. Nous souhaitons donc les assouplir.* »

Traduisons : les pensions de retraite seront si basses que les retraités devront cumuler retraite et emploi... comme aux États-Unis.

Le gouvernement décidera de la valeur du point

La valeur du point serait ajustée chaque année pour respecter une « règle d'or », en vertu de laquelle le régime de retraite ne pourrait plus être déficitaire.

Quelle sera la valeur du point et qui en décidera le montant ? Le gouvernement en fonction de ses « objectifs économiques ».

Le 19 mars dernier, des milliers de travailleurs ont manifesté, à l'appel de leurs organisations syndicales, pour exiger notamment le retrait de ce projet. Quelques jours plus tard, les confédérations FO et CGT ont réaffirmé leur exigence de « maintien de tous les régimes existants ».

Unité pour le retrait de la réforme des retraites ! Non au système de retraite par points ! Maintien de tous les régimes de retraite existants !

Si vous voulez en savoir plus, lisez toutes les informations concernant la réforme des retraites dans *La Tribune des travailleurs*. Prenez contact avec le POID.

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom :

Adresse :

A retourner à : poidemocratique@orange.fr

ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.